



BUREAU FÉDÉRAL TÉLÉPHONIQUE

mardi 6 novembre 2007

PRÉSENTS :

MM. : Bernard LAPASSET, Alain DOUCET, René HOURQUET, Jean-Claude BAQUÉ, Pierre CAMOU, Gilbert CHEVRIER, Jean DUNYACH, Jacques LAURANS, Guy PIÉRA, Mme Wanda NOURY, Guy MOLVEAU, Claude DOURTHE, Daniel FALQUE, Bernard GODET, Jean-Louis BARTHÈS, Jean-Luc DRUAIS, Jean-Claude SKRÉLA, Olivier KÉRAUDREN.

ABSENTS EXCUSÉS :

MM : JO MASO, Christian DULLIN, Michel PALMIÉ, Serge BLANCO

Le Président LAPASSET ouvre la séance à 17h30.

I - Communication du Président

- Bernard LAPASSET donne lecture de la réponse qu'il a faite à la lettre que Serge BLANCO avait lu en séance lors de la réunion du Comité directeur du 24 octobre 2007 à Tarbes.

C'est une réponse sans esprit polémique qui trace l'historique des décisions qui ont été prises concernant le choix de l'encadrement de l'Equipe de France.

- L'ERC a tenu ce matin à 11h30 une réunion dans les locaux de France Télévisions pour officialiser le lancement de la Coupe d'Europe des clubs saison 2007- 2008.
- Jeudi 8 novembre 2007, le Président sera entendu par la commission des affaires sociales du Sénat sur le budget des sports et sur les premiers résultats financiers de la Coupe du Monde.

Plusieurs points seront mis en exergue :

La fermeture des 10 sites sachant qu'ils n'ont fait l'objet d'aucun contentieux.

Le développement du rugby et son impact sur l'emploi.

Les projets d'accompagnement au niveau des régions, des départements, des villes, des clubs et leur impact sur les investissements.

Une tendance sur le résultat financier.

II - Le nouveau règlement disciplinaire de lutte contre le dopage :

Ce règlement tient compte des nouvelles normes établies au niveau mondial.

Le bureau fédéral doit valider les mises à jour afin que le règlement soit adopté par l'Assemblée Générale du 8 décembre 2007. Il doit enfin être porté à la connaissance des clubs avant le mois de juin 2008.

On notera les principales modifications :

- L'appel n'est plus suspensif.
- Si un contrôle s'avère positif, une mesure provisoire d'interdiction de jouer peut notamment être prise.
- Des sanctions automatiques peuvent être prises selon qu'il s'agisse de la première infraction ou d'une récidive. Un barème officiel fixe les durées. Un rappel au droit

français est évoqué car ce dernier prévoit une durée minimum et une durée maximum pour une même infraction.

- Suppression des sanctions collectives.
- La LNR sera tenue systématiquement au courant des infractions, pour information, lorsqu'elles concerneront des joueurs évoluant dans les compétitions organisées par la LNR.
- Le Président de la LNR peut demander au Président de la FFR d'interjeter l'appel lorsqu'une décision concerne un joueur évoluant dans une compétition organisée par la LNR.

Le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports a validé ce document.

L'agence française de lutte contre le dopage sera avisée de ce nouveau règlement.

Le Bureau fédéral adopte à l'unanimité le nouveau règlement disciplinaire de lutte contre le dopage.

III - Questions financières :

- Le tarif de la billetterie du Tournoi des 6 Nations 2008 sera le même que les années précédentes.

Catégorie VIP et I : pas de changement

Catégorie 2 : baisse pour France/Italie

Catégorie 3 : baisse pour France/Italie

Catégorie 5 : supprimée pour France/Angleterre

Catégorie 5 : supprimée pour France/Irlande

Places les moins chères : $\left\{ \begin{array}{l} 15 \text{ euros pour France/Angleterre} \\ 15 \text{ euros pour France/Irlande} \\ 10 \text{ euros pour France/Italie} \end{array} \right.$

- Un appel à concurrence sera lancé prochainement afin de renouveler le contrat du prestataire de service du CNR.

- Tests de l'automne 2008 :

France/Argentine le 8 novembre 2008 à Marseille

France/Iles du Pacifiques (Tonga, Samoa, Fidji) le 15 novembre 2008 (le lieu sera fixé ultérieurement).

France/Australie le 22 novembre 2008 au Stade de France

IV - Questions diverses :

- Comités locaux de coordination :

Gilbert CHEVRIER propose de tenir une réunion de synthèse au CNR regroupant les 10 comités locaux de coordination (présidents de comité et emplois STAPS).

Cette réunion permettra de faire l'analyse de toutes les actions qui ont été entreprises à l'occasion de la Coupe du Monde de Rugby.

Le Bureau fédéral affecte à cette opération une somme de 10.000, 00 euros.

- Commission des agents sportifs :

En sa séance du 25 octobre 2007 la commission a examiné les dossiers de candidatures à l'examen d'agent sportif :

Nombre total de demande : 45

Nombre de candidatures recevables : 44

Nombre de candidatures irrecevables : 1

- Signature de la convention entre la F.F.R./Ministère de l'Education Nationale (renouvellement)

En raison de l'absence du Président Bernard LAPASSET, le Bureau fédéral mandate monsieur Jean-Claude BAQUE, Vice Président, pour signer au nom de la F.F.R. cette convention.

Le bureau fédéral valide ces dispositions

La séance est levée à 18H10
